



Communauté de Communes  
**PONTHIEU-MARQUENTERRE**

**ÉTÉ 2025**

**DU 7 AU 25  
JUILLET**

**&**

**DU 28 JUILLET  
AU 14 AOÛT**



# ACCUEILS DE LOISIRS

**3-15 ANS**

**Nombre  
de places  
limité**



**PRÉ-  
INSCRIPTIONS  
EN LIGNE  
DU 5 AU 16  
MAI**

2025 - IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique.



La CAF participe au financement de ces accueils de loisirs.

Flashez pour plus d'infos



# LIEUX ET DATES

**Juillet : du lundi 7 juillet au vendredi 25 juillet 2025**

sur les sites d'Ailly-le-Haut-Clocher, Gueschart, Le Crotoy, Nouvion, Pont-Remy, Saint-Riquier et Vron

**Août : du lundi 28 juillet au jeudi 14 août 2025**

sur les sites d'Ailly-le-Haut-Clocher, Le Crotoy et Nouvion

## HORAIRES

de 9 h à 12 h & de 14 h à 17 h

**Accueil demi-pensionnaires**

de 12 h à 14 h

**Accueil et départ échelonnés**

de 8 h à 9 h & de 17 h à 18 h

## NAVETTES

Suppression des navettes en raison du peu d'effectif dans les transports

## RESTAURATION

Sur réservation à l'inscription

**3,80 € le repas**

## À PRÉVOIR DANS LE SAC

Une gourde et des vêtements adaptés aux conditions climatiques.

Pour les petits : un change, et, si besoin, le doudou pour la sieste.

Les goûters sont fournis (boissons comprises).

**Nota bene : les vêtements doivent être identifiés au nom de l'enfant.**

## GROUPES

Les enfants sont répartis dans des groupes selon leur tranche d'âge :

**Petits** : de 3 à 5 ans

**Moyens** : de 6 à 9 ans

**Grands** : de 10 à 15 ans

*Accueil possible dès 2 ans si l'enfant est scolarisé*

## ACTIVITÉS

Chaque jour, des activités variées et adaptées à l'âge des enfants sont proposées sur place ou en extérieur suivant différents thèmes :

### JUILLET

**Ailly-le-Haut-Clocher** : Un monde imaginaire

**Gueschart** : Le grand voyage des petits explorateurs

**Le Crotoy** : À la découverte de la Picardie maritime

**Nouvion & Vron** : De petits baroudeurs, de grandes aventures

**Pont-Remy** : Châteaux enchantés

**Saint-Riquier** : Le jeu sous toutes ses formes

### AOÛT

**Ailly-le-Haut-Clocher** : Un monde imaginaire

**Le Crotoy** : Un pour tous, tous pour un

**Nouvion** : La couleur des émotions



# PAIEMENT

Les réservations se font à la semaine et sont validées une fois le paiement reçu.

Les modalités de paiement acceptées sont :

- paiement en ligne par carte bleue sur l'Espace citoyen
- auprès de la direction périscolaire de l'école de votre enfant ou sur rendez-vous au siège de la CCPM à Rue :
  - chèques (à l'ordre de la régie ALSH séjours vacances CCPM)
  - chèques ANCV et CESU
  - espèces.

**En cas de non-paiement une semaine avant le début des accueils de loisirs, la réservation est annulée.**



# TARIFS À LA SEMAINE

## TARIFS HABITANTS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PONTHIEU-MARQUENTERRE

## TARIFS EXTÉRIEURS

Quotient  
familial \*

≤ à 458 €

De 459 €  
à 724 €

De 725 €  
à 900 €

À partir de  
901 €

Tarifs  
semaine

50 €

54 €

58 €

62 €

Tarifs semaine  
après  
déduction CAF  
\*\*

32,50 €

36,50 €

40,50 €

Tarifs  
semaine

70 €

74 €

78 €

82 €

Tarifs semaine  
après  
déduction CAF  
\*\*

52,50 €

56,50 €

60,50 €

Repas \*\*\*  
par jour : 3,80 €

\* Quotient familial référence CAF : 900 €, valeur janvier 2025

\*\* Allocataires de la CAF de la Somme uniquement. Aide aux loisirs (AL) de 3,50 € / jour / enfant ou 1,50 € / demi-journée

\*\*\* 3,80 € quels que soient le quotient familial et le lieu de résidence



# PRÉ-INSCRIPTIONS

**Les pré-inscriptions sont ouvertes  
du lundi 5 mai 2025 à 9 h  
au dimanche 16 mai 2025 à 23 h sur l'Espace citoyen.**

Rendez-vous sur [www.ponthieu-marquenterre.fr](http://www.ponthieu-marquenterre.fr)



## PRÉ-INSCRIPTION & RÉSERVATION EN LIGNE

La démarche se fait en trois étapes.

Sur [www.ponthieu-marquenterre.fr](http://www.ponthieu-marquenterre.fr), cliquez sur « Espace citoyen » sur la barre latérale droite.

### Étape 1 : la pré-inscription

Connectez-vous ou créez votre espace et cliquez sur [inscription administrative](#).

Les pièces obligatoires suivantes vous seront demandées :

- Le dossier d'inscription périscolaire et / ou extrascolaire 2024 / 2025, sauf s'il a déjà été fourni
- La copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile et extrascolaire couvrant l'enfant
- La copie du carnet de vaccination de l'enfant ou une attestation de vaccination par le médecin traitant

**ATTENTION : Les réservations seront possibles sous réserve de la validation de la pré-inscription.**

### Étape 2 : la réservation des jours de présence et des repas

Une fois la pré-inscription validée par le service, vous recevez un courriel.

Dans votre Espace citoyen, cliquez sur [réserver annuler](#), puis sur le nom de l'enfant pour définir les jours de présence et réserver les repas correspondants.

**> Répétez autant de fois les étapes 1 et 2 que vous avez d'enfants à inscrire.**

### Étape 3 : le paiement à réception de la facture

La facture correspondant à l'ensemble de vos réservations vous sera adressée par courriel. Celle-ci doit être réglée une semaine avant le début des accueils de loisirs.

### **Vous avez besoin d'aide pour effectuer cette démarche en ligne ?**

Nous pouvons vous accompagner.

Pour cela, contactez le service Scolaire-Périscolaire et Enfance-Jeunesse.



**CONTACT : SERVICE SCOLAIRE-PÉRISCOLAIRE & ENFANCE-JEUNESSE**



33 bis, route du Crotoy - 80120 Rue



03 22 27 22 76



[centresdeloisirs@ponthieu-marquenterre.fr](mailto:centresdeloisirs@ponthieu-marquenterre.fr)



[www.ponthieu-marquenterre.fr](http://www.ponthieu-marquenterre.fr)



Communauté de Communes  
PONTHEIU-MARQUENTERRE